



Communiqué de Presse

Lyon, le 30 octobre 2018

Parc photovoltaïque de Trescléoux (Hautes-Alpes) : CNR ouvre l'investissement participatif aux habitants du territoire

Le 6 décembre 2018, CNR, 1^{er} producteur français d'énergie 100% verte à partir de l'eau, du vent et du soleil, lancera une collecte citoyenne pour le financement de son parc photovoltaïque de Trescléoux. Agissant au cœur des Hautes-Alpes pour la transition énergétique, avec déjà trois premiers parcs photovoltaïques en service, à Vitrolles en 2014, Aspres-sur-Buëch en 2016 et Upaix en 2018, CNR continue d'associer les territoires, et aujourd'hui ses habitants, à la réussite de ses projets, en partageant la richesse créée grâce à une ressource énergétique renouvelable locale : le soleil.

Cette campagne de financement participatif est la 2^{nde} que CNR lance pour un parc photovoltaïque, après celui de Villebois (Ain) lancé en septembre 2018. C'est la concrétisation de l'un des 9 engagements que CNR a pris lors de la COP21, en faveur de la transition énergétique et du climat.

Le circuit-court appliqué à l'épargne en faveur de la transition énergétique

A partir du 6 décembre et durant les 15 premiers jours, la collecte sera réservée en exclusivité aux habitants et collectivités de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch. Ceux qui le souhaitent pourront placer une partie de leur épargne directement dans le parc photovoltaïque de Trescléoux. De cette façon, tout un chacun peut choisir où placer son argent, de 10€ à 10 000€, tout en percevant une rémunération plus attractive que les solutions d'épargne traditionnelles.

L'objectif de la collecte pour cette campagne de financement participatif est de 200 000 euros.

Pour cette collecte CNR s'appuie sur l'expertise d'Enerfip, plateforme spécialisée dans la transition énergétique (Enerfip.fr).

Un projet photovoltaïque doté d'une innovation

Porté par CNR depuis 2015, en lien étroit avec les élus, le projet de Trescléoux a été désigné lauréat en février 2018 de l'appel d'offres innovation photovoltaïque lancé par l'Etat en matière d'énergies renouvelables et organisé par la Commission de Régulation de l'Énergie.

Les travaux de construction débuteront au cours de l'automne 2018 pour une mise en service prévue en mai 2019, avec le recours à des entreprises locales. CNR exploitera ensuite le parc pendant 30 ans.

Le parc photovoltaïque sera implanté sur le site d'une ancienne carrière d'argile, sur une surface de 3 hectares. Au-delà du choix adapté du site, marqué par l'activité humaine, l'étude d'impact réalisée a permis de prendre en compte l'ensemble des enjeux environnementaux du site : biodiversité, patrimoine, paysage...

Avec une puissance de 1,8 MWc, cette centrale solaire photovoltaïque produira 2,8 millions de kWh chaque année, et couvrira l'équivalent de la consommation électrique domestique de 1 200 habitants, soit quatre fois la population de Trescléoux, faisant de cette commune un territoire à énergie positive. Sa production renouvelable permettra d'éviter l'émission de plus de 1 900 tonnes de CO2 par an dans l'atmosphère (source RTE).

Le parc de Trescléoux sera doté d'une innovation permettant d'améliorer les prévisions court-terme de production des installations solaires. Avec leur développement, la gestion de l'intermittence du soleil devient un enjeu fort pour assurer l'intégration de l'énergie photovoltaïque au réseau électrique et lui donner une place compétitive dans le mix énergétique français. Cette innovation est au cœur des métiers de producteur et gestionnaire d'énergies renouvelables de CNR.

La thèse menée avec l'Ecole des Mines s'appuiera sur les données de fonctionnement de l'ensemble des parcs

photovoltaïques CNR du quart Sud Est, dont ceux hauts-alpins de Vitrolles, Aspres-sur-Buëch et Upaix, de façon à anticiper les changements de couverture nuageuse et leur influence sur la production photovoltaïque à Trescléoux, à une échéance allant jusqu'aux 5 prochaines heures.

Des réunions d'information et des permanences d'investissement

Pour aller à la rencontre des habitants du territoire et expliquer sa démarche participative, CNR tiendra aux côtés d'Enerfip des réunions d'information puis des permanences d'investissement, afin que les citoyens qui le souhaitent puissent venir s'informer sur les modalités de la collecte et bénéficier sur place d'un accompagnement à l'investissement.

2 réunions d'informations :

- le **13 novembre à Trescléoux à 19h00** à la Salle des fêtes de Trescléoux
- le **16 novembre à Sisteron à 19h00** à la Maison de l'Entreprise (11 Allée des Genêts, Sisteron)

2 permanences d'investissement :

- le **6 décembre à Trescléoux, de 10h à 18h30** en mairie de Trescléoux
- le **7 décembre à Sisteron, de 10h à 18h30** à la Salle de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (Place de la République, Sisteron)

Calendrier de la collecte participative

La collecte se déroulera en parallèle du lancement du chantier et s'ouvrira en 2 phases :

1. Afin de donner la priorité aux habitants situés à proximité du parc photovoltaïque, la collecte sera tout d'abord réservée en exclusivité aux résidents et collectivités de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, du 6 décembre jusqu'au 20 décembre 2018.
2. Elle s'ouvrira ensuite le 20 décembre aux résidents et collectivités des Hautes-Alpes, de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence, de la Savoie et de l'Isère, jusqu'au 15 février 2019.

Un projet participatif plébiscité par la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Le développement des énergies renouvelables s'inscrit dans la stratégie du Plan Climat-Air-Énergie Territorial voulu par la CCSB. La volonté politique est de faire du Sisteronais-Buëch, un acteur engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le projet de Trescléoux et sa démarche participative répondent à la volonté affirmée du Sisteronais-Buëch que chaque commune et que chaque habitant puisse concrètement, selon ses moyens, participer à la transition énergétique de notre pays.


Le soleil constitue la grande richesse du territoire, il est aussi stratégique pour l'intercommunalité d'exploiter cette ressource. C'est pour cela que son Président Daniel SPAGNOU et son 1^{er} Vice-Président Gérard TENOUX, soutiennent ce projet. Celui-ci répond à la dynamique insufflée par la CCSB : créer un développement territorial ambitieux en collaboration avec les entreprises, dans une logique de croissance durable.



Il est essentiel que l'exploitation de cette énergie renouvelable s'accompagne localement de la redistribution de la richesse créée. Ce sont les valeurs que partage CNR avec la CCSB, illustrées ici concrètement avec le financement participatif du projet de Trescléoux.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE FINANCEMENT PARTICIPATIF DU PROJET

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE TRESCLÉOUX

COMMUNE DE TRESCLÉOUX (05)



 <p>LANCEMENT DE LA COLLECTE LE 6 DÉCEMBRE SUR ENERFIP.FR</p>	<p>OBJECTIF DE LA COLLECTE 200 000 €</p> 	 <p>COLLECTE RÉSERVÉE AUX HABITANTS DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (05), DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04), DE LA DRÔME (26), DE L'ISÈRE (38) ET DE LA SAVOIE (73).</p>
 <p>PRODUCTION ANNUELLE ESTIMÉE 2 800 MWh</p>	<p>ÉQUIVALENT DE COUVERTURE ÉNERGÉTIQUE DOMESTIQUE D'ENVIRON 1 200 PERSONNES (CHAUFFAGE INCLUS)</p> 	 <p>GRÂCE À LA POSE DE 4 135 PANNEAUX SOLAIRES</p>

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROJET ? RENDEZ-VOUS SUR enerfip.fr !

A propos de CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. CNR poursuit un ambitieux programme de développement des énergies renouvelables en éolien, photovoltaïque et hydroélectricité. **Société Anonyme d'Intérêt Général**, CNR se singularise par son modèle industriel long terme articulé autour du développement des territoires et par son système unique de concertation et de **partage de la valeur créée localement avec ses parties prenantes**.

Acteur intégré à la pointe des métiers de l'énergie, CNR propose ses services en **gestion et valorisation des énergies intermittentes** ainsi que son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique.

CNR est une entreprise au capital **majoritairement public** (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Chiffres clés

- Création : 1934
- Chiffre d'affaires 2017 : 1 238 M€
- Effectif : 1 372 collaborateurs
- Puissance électrique installée "zéro émission" : 3 721 MW
- Production moyenne annuelle : 14,4 TWh (consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)
- Parc de production : 19 centrales hydroélectriques sur le Rhône, 21 petites centrales hydroélectriques, 45 parcs éoliens (562 MW), 22 parcs photovoltaïques (79MWc).

Pour en savoir plus : <http://www.cnr.tm.fr/>

A propos d'Enerfip

Enerfip est une plateforme de financement participatif dédiée à la Transition Énergétique basée à Montpellier.

Elle propose aux citoyens d'investir leur épargne directement dans des projets d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, hydraulique, etc.) ou favorisant la transition énergétique.

Fondée en 2014 par quatre amis spécialistes du financement et du développement de projets d'énergies renouvelables, Enerfip obtient en avril 2015 l'agrément CIP, Conseiller en Investissements Participatifs.

Sa volonté : permettre à tout citoyen de devenir acteur de la transition énergétique tout en bénéficiant d'une solution d'épargne alternative attractive mais au risque maîtrisé, et offrir aux porteurs de projets une source de financement complémentaire des solutions classiques.

Enerfip, en plus de mettre en place des permanences d'information dans les communes concernées par le projet, offre également une assistance d'investissement sur place pour les citoyens qui ne sont pas familiers avec l'outil Internet ; ainsi, l'ensemble des citoyens qui le souhaitent peuvent investir dans les projets qui structurent l'avenir énergétique de leur bassin de vie.

Chiffres clés :

- Création : 2014
- Obtention de l'agrément CIP : avril 2015
- Effectif : une douzaine de collaborateurs
- Somme collectée : plus de 12 millions d'euros sur une quarantaine de projets
- Communauté Enerfip : 9 000 membres

Pour en savoir plus : <https://enerfip.fr/>

Et pour aller plus loin

Les personnes souhaitant investir sont invitées à joindre directement ENERFIP au 04 119 34 111 (appel gratuit depuis un poste fixe ou mobile) afin de prendre un rendez-vous, ou à se rendre sur le site internet www.enerfip.fr (pièce d'identité et justificatif de domicile nécessaires pour investir. Chèques acceptés lors des rendez-vous).

Contacts Presse

CNR

Béatrice AILLOUD

Tel : + 33 4 72 00 67 21 - b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Enerfip : Aurélie Olivera

Tél 04 119 37 012 - aurelie@enerfip.fr

Oxygen : Charline Kohler / Allison Duffourd

Tél 05 32 11 07 32 - charlinek@oxygen-rp.com